



Expression malheureuse

Description

La langue française est une langue vivante qui s'enrichit en permanence de mots nouveaux venus d'ailleurs et d'expressions. Mais elle attire aussi les tics de langages, ainsi la formule utilisée à tout va et dans n'importe quel contexte : « Pas de souci ». Ce qui n'est pas du goût d'Isabelle.

Par Isabelle Revol

On entend souvent, en réponse, à quelque remarque, l'expression : « Pas de souci ».

C'est ce serveur qu'on remercie de nous avoir apporté le café commandé et qui conclut par : « Pas de souci ». C'est cette secrétaire médicale à qui on demande une confirmation de rendez-vous et qui termine l'échange par un « Pas de souci ». C'est cette amie à qui on souhaite une bonne journée et qui, plutôt que de prononcer l'attendu « bonne journée pour toi aussi » lance : « Pas de souci ».

Si l'expression amuse au début, à la longue, elle devient pénible. Si l'on doit signifier que les choses « roulent », ne peut-on dire plus explicitement : « C'est entendu ». Car le « pas de souci » introduit un doute. Pas de souci pour qui ? Celui qui parle ou celui qui écoute ?

Ce « pas de souci » à tout bout de champs exonère celui qui le proclame du moindre engagement. Ce n'est ni un oui ni un non. C'est une sorte de salmigondis. Et beaucoup l'emploient à tout va, car la formule peut être utilisée à toutes les sauces, dans toutes les situations, sans qu'il soit nécessaire de se soucier de la réaction de celui qui la reçoit.

Quelqu'un disait ironiquement qu'à une proposition de conjugalité : « Veux-tu vivre avec moi ? », on pourra peut-être bientôt répondre : « Pas de souci ». Ôtant ainsi à la gravité ou au bonheur de cette situation toute aspérité, toute poésie, tout effort de nuance langagière.

Il est toutefois des situations où le « pas de souci » pose problème. Quand il tente d'éteindre une déception. Une demande a été formulée qui n'obtient pas satisfaction et plutôt que recevoir un « désolé » rassérénant, on nous expédie un « pas de souci ».

Et si on cessait de parler pour ne rien dire ?

Categorie

1. Humeurs

date créée

24/10/2023